

## Conditions applicables pour la dérogation :

- Visite sanitaire dans les 72h précédent le mouvement (sauf pour les bovins détenus en ZI). Cette visite est à la charge de l'éleveur demandeur de la dérogation à l'interdiction de mouvement.

	Abattoir en ZP	Abattoir en ZS	Abattoir en ZV ou ZI
Bovins détenus en ZP	<ul style="list-style-type: none"> <li>LPS requis ;</li> <li>Examen clinique de tous les animaux de l'unité épidémiologique avant le départ ;</li> <li><b>L'abattoir doit être en ZP le plus proche possible de l'établissement d'origine.</b> En cas d'impossibilité, les bovins peuvent être abattus en ZS. Si cela s'avère impossible, ils peuvent être abattus en ZI ;</li> <li>Abattage dans les 24h après l'arrivée ;</li> <li>La DDPP de l'abattoir est informée à l'avance de l'arrivée des bovins ;</li> <li>Détention et mise en boucherie des animaux séparément (garanti par la DDPP) ;</li> <li>Inspection ante mortem et post mortem favorable (garanti par la DDPP) ;</li> <li>Nettoyage et désinfection des locaux de l'abattoir avant tout nouvel abattage sous la supervision de l'autorité compétente ;</li> <li>Nettoyage et désinfection des moyens de transports sous supervision officielle (au moyen de contrôles renforcés).</li> </ul>		
Bovin détenu en ZS	<ul style="list-style-type: none"> <li>LPS requis ;</li> <li>Examen clinique de tous les animaux de l'exploitation avant départ ;</li> <li>Nettoyage et désinfection des moyens de transport fait sous supervision officielle ;</li> <li>Uniquement si pas possible d'abattre en ZS.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>LPS requis ;</li> <li>Examen clinique de tous les animaux de l'exploitation avant départ.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>LPS requis ;</li> <li>Examen clinique de tous les animaux de l'exploitation avant départ ;</li> <li>Uniquement si pas possible d'abattre en ZR. Abattoir en ZI le plus proche possible de la ZS.</li> </ul>
Bovin détenu en ZI	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sans rupture de charge de l'entrée en ZR jusqu'à l'abattoir de destination ;</li> <li>Privilégier en ZR les grands axes routiers et éviter le passage à proximité d'établissements qui détiennent des bovins.</li> </ul>		